

PROCÈS-VERBAL
DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 17 OCTOBRE 2017 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES

Président

Yves Cossette

REPRÉSENTANT(E)S :

École Antoine-Hallé

Marc Vigneault

Stéphanie Traversy-Provencal

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson

Nadine Martel

École de Sainte-Flore, Saint Paul

Steve Gélinas

École des Bâisseurs

Martine Faucher Farley

École des Explorateurs

Pierre Giguère

École des Vallons, N.-D.-de-la-Joie, N.-D.-des-Neiges

Steve Caron

École Dominique-Savio

Marie-Claude Gauthier

École Félix Leclerc

Émilie Dufresne

École La Croisière, Plein Soleil, Primadel

Isabelle Dupras

École Laflèche

Caroline Brousseau

École de l'Énergie

Josée-Anne Adam

École Notre-Dame, Jacques-Cartier - Lac-à-la-Tortue

Nathalie Parent

École Notre-Dame (*Notre-Dame-du-Mont-Carmel*)

Mélissa Gilbert

École Saint-Jacques

Susie Desormeaux

École Sainte-Marie

Marie-Claire Blais

École secondaire des Chutes

Steve Guy

École secondaire du Rocher

Kevin Nzoula-Mendome

École secondaire Paul-Le Jeune

Isabelle Thiffeault

École secondaire Val-Mauricie

Réjean Pichette

Représentante comité CSEHDAA

Nancy Laplante

SUBSTITUTS :

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson

Émilie Stichelbout

École Dominique-Savio

Marie-Ève Normandin

École la Providence

Alain Tousignant

Représentante comité CSEHDAA

Élise Courcelles

ABSENCES :

École Jacques-Plante

Jennifer Duchesne

ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES :

École Centrale

École de la Source

École de la Tortue-des-Bois

École des Boisés

École Immaculée-Conception

École Jacques-Buteux

École St-Charles-Garnier – St-Joseph

Mme Kathleen Brisson Vallée agit à titre de secrétaire d'assemblée.

01.01 PRÉSENCES, QUORUM ET MOT DE BIENVENUE

M. Yves Cossette souhaite la bienvenue à tous. Compte tenu de la présence de nouveaux membres, il propose d'effectuer un tour de table afin de connaître les membres ainsi que leur expérience en lien avec le monde scolaire. M. Cossette informe les membres que pour avoir quorum, il doit y avoir 10 représentants minimum (s'il y a présence du représentant et du substitut de la même école, on ne compte qu'une seule personne).

01.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

M. Cossette fait une lecture explicative de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 01 1017 : M. Kevin Nzoula-Mendome propose l'adoption du projet d'ordre du jour.

- 01.01 Présences, constatation du quorum et mot de bienvenue;
- 01.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 01.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2017 et suivi;
- 01.04 Correspondance; - FCPQ : - Élection de substitut au CE
 - Recours collectif : frais chargés aux parents
 - CS : - PEVR
 - Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires
- 01.05 Rétrospective de l'année 2016-2017 par le président sortant;
- 01.06 Le comité de parents : rôle et fonctions – présentation de l'outil de référence (clé USB) et prévisions 2017-2018, questions et commentaires;
- 01.07 Élection à la présidence du comité de parents :
- Procédures d'élection – nomination de la présidence d'élection;
- Mise en candidature;
- Élection de la présidence;
- 01.08 Élection des autres officiers du comité de parents :
- Élection à la vice-présidence;
- Élection à la trésorerie;
- Élection au secrétariat;
- 01.09 Élection d'un commissaire représentant du comité de parents;
- Informations;
- Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire;
- Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire;
- 01.10 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) : élection des délégués pour le Conseil général;
- 01.11 Période réservée à l'assistance;
- 01.12 Photo;
- 01.13 Appréciation de la rencontre;
- 01.14 Ajournement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
14 juin 2016

RÉSOLUTION 02 1017 : M. Steve Caron propose l'adoption du procès-verbal modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour la première séance du comité, M. Cossette décrit les points du procès-verbal. Pour les autres séances de la présente année, M. Cossette invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal avant la séance et, s'il y a lieu, à noter les coquilles ou informations erronées et à en faire la correction lorsque ce point est abordé en réunion.

SUIVI

Retour sur le point 7.11 : Adoption des règles de régie interne. Il y aura l'ajout d'un paragraphe. Il y aura donc adoption des modifications au prochain comité.

01.04 **CORRESPONDANCE**

- FCPQ : - Élection de substituts au CE
 - Recours collectif : frais chargés aux parents
- CS : - PEVR
 - Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

01.05 **RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2016-2017 PAR LE PRÉSIDENT SORTANT**

Rétrospective de l'année 2016-2017

M. Cossette présente un sommaire des réunions et des réalisations du Comité de parents pour l'année 2016-2017.

01.06 **LE COMITÉ DE PARENTS : RÔLES ET FONCTIONS – PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE RÉFÉRENCE (CLÉ USB) ET PRÉVISIONS 2017-2018 – QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Comité de parents : rôles et fonctions – Cartable

M. Cossette explique le rôle du comité de parents. M. Cossette fait mention qu'il existe une clé USB contenant beaucoup d'informations en rapport avec le milieu scolaire et que celle-ci sera remise à chacun des membres du comité de parents. De plus, il incite les membres à prendre connaissance des articles 189 à 193 de la Loi sur l'instruction publique.

Les prévisions pour 2017-2018

M. Yves Cossette présente aux membres les rencontres à venir pour le comité de parents. La volonté est de maintenir nos interfaces (commission scolaire, FCPQ, etc.). En plus, de se pencher sur le projet de loi 105 et la politique sur la réussite éducative.

Suspension de la rencontre

RÉSOLUTION 03 1017 : À 20h20, M. Steve Caron propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Réouverture de la rencontre

RÉSOLUTION 04 1017 : À 20h35, Mme Émilie Stichelbout propose la réouverture de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.07

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

RÉSOLUTION 05 1017 : M. Cossette propose Mme Kathleen Brisson Vallée comme présidente d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procédure d'élection

Madame Brisson Vallée procède alors à la lecture de la procédure d'élection. Advenant une élection, les bulletins de vote seront détruits et le résultat de l'élection fera uniquement mention du gagnant. Mme Susie Desormeaux propose la destruction des bulletins de vote. Mme Caroline Brousseau propose l'acceptation des intentions séance tenants.

Mise en candidature

Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Mme Laplante propose M. Cossette.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Brisson Vallée demande à la personne mise en candidature si elle accepte cette proposition pour le poste de président du comité de parents.

M. Cossette accepte.

Élection de la présidence

M. Yves Cossette est déclaré élu à la présidence du comité de parents pour l'année scolaire 2017-2018.

Élection à la
présidence

01.08

ÉLECTIONS DES AUTRES OFFICIERS DU COMITÉ DE PARENTS

Mise en candidature

Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence.

Intention : Mme Isabelle Thiffeault

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Brisson Vallée demande à la personne mise en candidature si elle accepte cette proposition pour le poste à la vice-présidence du comité de parents.

Mme Thiffeault accepte.

Élection de la vice-présidence;

Mme Isabelle Thiffeault est déclarée élue à la vice-présidence du comité de parents pour l'année scolaire 2017-2018.

Élection à la
vice-
présidence

Mise en candidature

Mme Kathleen Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature à la trésorerie.

Intention : M. Réjean Pichette.

M. Nzoula-Mendome propose M. Caron.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Brisson Vallée demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste à la trésorerie du comité de parents.

M. Pichette accepte.

M. Caron refuse.

Élection de la trésorerie;

Mme Réjean Pichette est déclarée élu à la trésorerie du comité de parents pour l'année scolaire 2017-2018.

Mise en candidature

Mme Kathleen Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature comme secrétaire.

Intention : M. Steve Caron.

Mme Émilie Stichelbout propose Mme Brousseau.

M. Nzoula-Mendome propose Mme Susie Desormaux.

Mme Desormeaux propose M. Kevin Nzoula-Mendome.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Brisson Vallée demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de secrétaire du comité de parents.

M. Caron accepte.

Mme Brousseau accepte.

Mme Desormeaux refuse.

M. Nzoula-Mendome accepte.

On doit donc passer au vote. Mme Émilie Stichelbout, substitut à l'école de la Passerelle, le Sablon d'Or et Masson et Kathleen Brisson Vallée, secrétaire et présidente d'élection sont nommées comme responsables du scrutin.

Élection à la trésorerie;

M. Caron est déclaré élu au poste de secrétaire du comité de parents pour l'année scolaire 2017-2018.

01.09

Élection du
commissaire
représentant
(au primaire)

ÉLECTION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire

M. Cossette explique brièvement le processus pour procéder à l'élection.

Informations

M. Yves Cossette, commissaire parent représentant des EHDAA pour 2016-2018, explique aux membres le rôle d'un commissaire représentant du comité de parents. Aussi, des précisions sont apportées relativement à la fréquence et à la durée des séances du conseil des commissaires.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire

Mme Kathleen Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Intention : Mme Josée Anne Adam.

M. Nzoula-Mendome propose Mme Caroline Brousseau.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Brisson Vallée, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Brisson Vallée demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour un mandat de 1 an.

Mme Adam accepte.

Mme Brousseau accepte.

On doit donc passer au vote. Mme Émilie Stichelbout, substitut à l'école de la Passerelle, le Sablon d'Or et Masson et Kathleen Brisson Vallée, secrétaire et présidente d'élection sont nommées comme responsables du scrutin.

On laisse la possibilité aux 2 candidats pour le poste de commissaire représentant du primaire de s'exprimer sur leur motivation.

Mme Adam est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire pour un mandat de 1 an.

01.10

FCPQ :
délégués

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ) : DÉLÉGUÉS POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

M. Cossette mentionne, en référence aux règles de régie interne, qu'il est préférable que les délégués aient une bonne expérience du système scolaire et de l'engagement parental pour occuper ces postes.

RÉSOLUTION 07 1016 : M. Yves Cossette (premier délégué) et Mme Réjean Pichette (deuxième délégué) et M. Kevin Nzoula-Mendome (substitut) sont nommés pour être délégué 1, délégué 2 et substitut aux conseils généraux de la FCPQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.11 | **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Période
réservée à
l'assistance

Il n'y a personne dans l'assistance.

01.12 | **PHOTO**

Une photo de groupe des membres du comité de parents sera prise à la prochaine séance, qui aura lieu le mardi 7 novembre 2017.

01.13 | **APPRECIATION DE LA RENCONTRE**

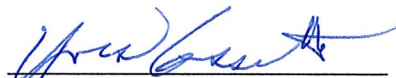
On explique la feuille d'appréciation de la rencontre et on demande aux membres présents de la compléter.

01.14 | **AJOURNEMENT**

Ajournement

RÉSOLUTION 08 1017 : À 21h30, Mme Stichelbout propose l'ajournement de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Yves Cossette
Président



Kathleen Brisson Vallée
Secrétaire

13 février 2018